

Liste des délibérations et décisions



8 février 2024



Ville de Wissous



Ville de Wissous

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{ère} SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à 20 heures 07, le Conseil Municipal de la Ville de Wissous, légalement convoqué le premier février deux mille vingt-quatre s'est réuni en salle des fêtes de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Florian GALLANT, Maire.

Présents en début de séance :

Monsieur Florian GALLANT, Maire de Wissous.

Monsieur Gilles GARNIER, Madame Françoise FERNANDES, Madame Corinne GUYOT, Monsieur Frédéric VANNSON, Madame Catherine ROCHARD, Monsieur Cyrille TELMAN, Madame Léna COCO, Adjointes au Maire.

Madame Stéphanie GASPARD, Madame Katleen ALBERTINI, Madame Jacqueline LAQUAIS, Madame Céline SUEUR, Monsieur François-Xavier BEORCHIA, Monsieur Jean-Luc TOULY, Madame Wendy LONCHAMPT, Madame Pascale MICHON-TOULY, Monsieur Philippe DE FRUYT, Madame Chantal CORENWINDER, Monsieur François CORRIERI, Conseillers Municipaux.

Arrivés en cours de séance :

Monsieur Stéphane ROBERT, Conseiller Municipal, est arrivé à 20h10,

Madame Ligia JARDIM, Conseillère Municipale, est arrivée à 20h11,

Monsieur Pierre SEGUIN, Adjoint au Maire, est arrivé à 20h33.

Absents ayant donné procuration :

Madame Karine THIOUX, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Corinne GUYOT,

Madame Sandrine OLIVEIRA DA COSTA, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Françoise FERNANDES,

Monsieur Régis CHAMP, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur Pierre SEGUIN,

Madame Bernadette BARBEAU, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Philippe DE FRUYT,

Monsieur Gonzague DEMEULENAERE, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur François CORRIERI,

Absents :

Monsieur Jorge OLIVEIRA DA COSTA, Conseiller Municipal,

Monsieur Xavier NGUYEN, Conseiller Municipal.

Secrétaire de séance :

Madame Léna COCO, Adjointe au Maire

→ Éluë à l'unanimité

Secrétaires adjointes :

Mesdames DELLAVALLE et DI MARIO

→ Éluës à l'unanimité

I/ APPROBATION DU PROCES VERBAL du 7 décembre 2023

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

II/ DELIBERATIONS

URBANISME, TRAVAUX ET VOIRIE

1. Autorisation environnementale pour le renouvellement de l'arrête inter-préfectoral autorisant le rejet dans l'orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly et le projet d'aménagement du parc d'activités des Avernaises de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly sur les communes de Wissous et de Paray-Vieille-Poste

Vote : APPROUVÉ

24 Pour ; 3 Abstentions (M. Jean-Luc TOULY, Mme Wendy LONCHAMPT, Mme Pascale MICHON-TOULY)

2. Installation classée pour la protection de l'environnement -demande d'enregistrement présentée par la société EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES sur les communes de Wissous et de Paray-Vieille-Poste

Vote : APPROUVÉ

20 Pour ; 7 Abstentions (M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, Mme Bernadette BARBEAU, M. François CORRIERI, M. Gonzague DEMEULENAERE)

3. Régularisation des numéros définitifs des parcelles cédées au groupe Pierreval ingénierie sises lieudit la justice / bois du colombier

Vote : APPROUVÉ

21 Pour ; 6 Abstentions (M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Bernadette BARBEAU, M. François CORRIERI, M. Gonzague DEMEULENAERE)

4. Confirmation de la désaffectation et du déclassement des parcelles situées boulevard de l'Europe – cadastrées T 369, T 371, T 373, T 374, T 375, T 377, T 379, T 381, T 384, K 105, K 108 pour être intégrées dans le domaine prive de la commune

Vote : APPROUVÉ

21 Pour ; 6 Abstentions (M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Bernadette BARBEAU, M. François CORRIERI, M. Gonzague DEMEULENAERE)

FINANCES ET ACTIVITES ECONOMIQUES

5. Attribution de subventions pour l'année 2024 aux associations et organismes divers

Vote : APPROUVÉ

*17 Pour ; 6 Abstentions (M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, M. François CORRIERI, M. Gonzague DEMEULENAERE)
Mesdames ALBERTINI Katleen, BARBEAU Bernadette, THIIOUX Karine, Monsieur VANNSON Frédéric, ont des liens familiaux avec des membres d'un bureau d'association et ne peuvent donc pas prendre part au vote.*

6. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2024

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

7. Vote des taux d'imposition directe locale pour 2024

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

8. Partenariat auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances « Programme Séniors en Vacances 2024

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

AFFAIRES GENERALES

9. Déploiement de la vidéoprotection sur le centre de secours de Wissous

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

10. Avenant n°3 à la convention de mise à disposition à titre gratuit du Centre d'Incendie et de Secours de Wissous au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

11. Candidature pour l'attribution du label "Patrimoine d'intérêt régional" pour le château de Montjean

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (27 voix)

12. Octroi de la protection fonctionnelle au Maire

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (26 voix)

M. Florian GALLANT, a quitté la séance pour le vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT.

III/ DECISIONS DU MAIRE - Information au Conseil Municipal

N°	Objet
23-132	Contrat de cession de spectacle avec la société SAY Production
23-133	Contrat de cession de spectacle avec la compagnie ZEBULINE
23-134	Contrat entre la Commune de Wissous et la Société Pascale Conetta Events pour un spectacle déambulatoire le vendredi 22 décembre 2023
23-135	Acte modificatif N°1 du marché concernant les travaux pour la réhabilitation des anciennes cuisine et salle de restauration - groupe scolaire La Fontaine à Wissous - Lot 7
23-136	Acte modificatif N°2 du marché concernant les travaux pour la réhabilitation des anciennes cuisine et salle de restauration en salle de classes sur le groupe scolaire La Fontaine à Wissous - Lot 2 : charpente - couverture – étanchéité
23-137	Numéro non attribué
23-138	Numéro non attribué
23-139	Contrat de prestations d'encadrement sportif entre la ville de Wissous et l'AAS Fresnes Rugby
23-140	Convention d'occupation temporaire d'un terrain privé entre Madame Christiane GILLES et la Commune de Wissous

23-141	Convention de mise à disposition du terrain section C n°30 au profit de l'association "Les Jardins Familiaux"
23-142	Convention de mise à disposition de salle communale relative à l'organisation d'un concert caritatif avec le Rotary club
23-143	Convention de mise à disposition d'outils d'animation et d'expositions avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne 2024/2026
23-144	Contrat entre la Commune de Wissous et la société AGOM
23-145	Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne dans le cadre de la construction d'une crèche
23-146	Contrat entre la Commune de Wissous et La SAS ATELIER THEATRE ACTUEL
23-147	Contrat entre la Commune de Wissous et la compagnie de l'éléphant pour une animation le 31 décembre 2023
23-148	Contrat entre la Commune de Wissous et la société DG PUB-ANIMATIONS
24-01	Convention particulière n°2 pour la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques avec le SIGEIF
24-02	Contrat entre la Commune de Wissous et la société FINANCE ACTIVE pour l'accès à un outil de prospectives et perspectives financières INVISEO
24-03	Règlement des prestations de conseil et d'assistance juridique à la Ville de Wissous par le Cabinet d'avocats "GARRIGUES-BEAULAC Associés"
24-04	Contrat entre la Commune de Wissous et le Théâtre du corps Pietragalla-Derouault SARL
24-05	Contrat entre la Commune de Wissous et la société Cœur de scène productions
24-06	Contrat entre la Commune de Wissous et la SAS ATELIER THEATRE ACTUEL
24-07	Contrat entre la Commune de Wissous et la société BERGER LEVRAULT pour la maintenance du Progiciel E.Magnus hors pack et Oracle

A la suite d'une erreur du tableau des décisions dans la note de synthèse, l'ensemble des conseillers municipaux ont décidé de reporter la présentation des décisions du Maire à la prochaine séance du conseil municipal.

IV/ INFORMATION M. le Maire

➤ Commissions d'Appel d'offres du 8 novembre 2023 :

	Attributaire	Montant maximum annuel HT
Lot 1 : Produits de nettoyage	SANOGIA 29-31, Boulevard de la Muette 95140 GARGES-LES-GONESSE	20 000€
Lot 2 : Hygiène	SANOGIA IDF 29-31, Boulevard de la Muette 95140 GARGES-LES-GONESSE	20 000€
Lot 3 : Cuisine	SANOGIA	12 000€
Lot 4 : Matériel de nettoyage	29-31, Boulevard de la Muette	6 000€
Lot 5 : Déchets	95140 GARGES-LES-GONESSE	9 000€

- Groupement de commande représenté par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG).
 - Attribution du marché de groupement de commandes pour les assurances incendie accidents et risques divers (IARD).

	Attributaire	Montant forfaitaire annuel TTC
Lot 1 : dommages aux biens et risques divers	SMACL Assurances 141 Av Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9	51 064.70€
Lot 2 : responsabilité civile et risques divers		16 237.55€
Lot 3 : flotte automobile et risques divers		12 621.69€
Lot 4 : protection fonctionnelle des agents et élus		1 055.46€
Lot 5 : protection juridique		1 146.69€

V/ QUESTIONS DIVERSES

- Questions M. DE FRUYT :

1° La Municipalité a acheté un bâtiment rue Paul Doumer.

A l'époque il nous a été expliqué que c'était pour y réhabiliter des logements.

En pratique rien n'a été fait, le bâtiment n'a pas été entretenu et a fini par s'écrouler alors que vous étiez l'adjoint aux finances.

Comme Maire, que comptez-vous y faire ?

2° Le « Château de Montjean » acheté il y a de nombreuses années, n'a jamais bénéficié d'opérations d'entretien (à l'exception de la toiture de la grange lorsque votre équipe a perdu le pouvoir). Des parties des annexes se sont déjà écroulées.

La politique de la municipalité est elle d'attendre la même issue que pour le bâtiment de la rue Paul Doumer et avant lui « Château Gaillard » ?

3° Même question concernant « l'Orangerie » dans le Parc de Château Gaillard.

4° Toujours à Château Gaillard, le parc canin semble toujours impraticable. Quels sont les projets de la Mairie en la matière ?

5° Le pont sur l'autoroute est toujours en circulation alternée et interdit aux véhicules de plus de 3.5T. Malgré cela, les bus de la RATP et du Palladin d'un poids à vite de 11T et d'un poids total en charge de 19 T sont-ils toujours autorisés à l'emprunter.

Quelle est la logique ?

Quand pouvons-nous espérer un retour à la normale ?

Par ailleurs nous profitons de cette question pour rappeler que nous étions favorables à ce que ce pont soit élargi par des passerelles pour piétons et cyclistes en utilisant les épaulements prévus pour cela lors de sa construction. Avez-vous présenté une demande en ce sens au département (où vous êtes conseiller départemental suppléant) ?

6° Aux « Haut de Wissous » anciennement les « Bas de Fresnes », depuis des années un trottoir est encombré d'échafaudages et une maison risque d'être emportée.

Il y a de nombreuses années la commune avait prévu la reconstruction du mur de soutènement en cause. Quand comptez-vous faire effectuer ces travaux ?

7° La solution de remplacement pour la « bulle » accumule les retards, posant des vrais problèmes aux utilisateurs.

Quelle est la nouvelle date de mise à disposition prévue ?

Quelles leçons tirez-vous de ces dysfonctionnements pour modifier vos processus lors de prochains travaux ?

➤ Questions Mme TOULY

Pour le groupe d'opposition " A chacun sa vérité", voici les questions écrites pour le prochain conseil municipal, conformément au règlement intérieur.

- Quel a été le résultat du TA de Versailles du 14 novembre concernant l'obtention du PC sur le karting par la SCI Amélia ?

- Pourrions-nous avoir communication des ordres du jour et des comptes-rendus des 9 commissions de la CPS ?

- Quid de l'appartement de fonction de l'ex chef de la police municipale ? Habite-t-il toujours dans cet appartement ?

- La nouvelle salle à proximité immédiate de la salle André Richard à destination des associations est-elle fonctionnelle ?

Si non, pourquoi ?

- Vous pouvez confirmer que les dates de début de travaux et d'ouverture du collège et de l'extension du Cucheron sont bien celles notifiées dans le PV du 7 décembre 2023 ?

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ces questions.

Questions Mme CORENWINDER :

- mise en œuvre du tri du compost (obligatoire en 2024)

- pollution du ru des glaises

- fermeture de la crèche câlin matin

- effectif du personnel municipal du CTM

- engagement de la phase 2 du projet immobilier Nexity route d'Antony

➔ Date du prochain Conseil : **Fin mars 2024**

Fait à Wissous, le 13 février 2024



Florian Gallant
Le Maire,
Florian GALLANT